

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉPREUVE D'ART DRAMATIQUE AU BACCALAURÉAT

En réponse aux consignes du sujet, le candidat à l'épreuve d'art dramatique, à l'instar d'autres disciplines évaluées au baccalauréat, doit pouvoir structurer sa production sous la forme d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion.

Pour le sujet de type I (sollicite les qualités d'imagination et de créativité du candidat).

Longueur attendue du devoir : 2 à 3 pages au maximum.

1. L'Introduction comportera trois (3) éléments nécessaires suivants :

- **La présentation du document** : il s'agit ici de faire la carte d'identité du document, c'est-à-dire, donner le nom de l'auteur et du titre de l'œuvre, sa date d'édition, puis identifier le genre théâtral de l'extrait de texte présenté.
- **La Problématique** : résumer en peu de mots le problème ou thème soulevé dans l'extrait.
- **L'annonce du plan** : il est toujours décliné en deux parties, à savoir l'analyse du document d'une part, et la rédaction d'une mise en scène d'autre part.

2. Le Développement comprend deux parties : l'analyse des documents, et la rédaction d'une mise en scène.

1^{ère} partie : analyse documentaire (*prévoir, dans le libellé du sujet, une formulation qui fasse allusion à cette partie, ce qui n'est pas le cas dans les sujets proposés jusqu'à lors*). Ici, il s'agit de rédiger un paragraphe pour présenter les personnages et un autre pour présenter la scénographie contenue dans les documents (*prévoir une transition entre les deux paragraphes*).

- Présentation des personnages : indiquer le nom, le rôle et la psychologie de chacun d'eux.
- Présentation scénographique (*espace et temps*) : pour ce qui est de l'**espace**, il faut pouvoir situer le lieu de l'action par rapport à l'extrait de texte (*espace référentiel*). S'agissant du **temps**, il faut, dans le document, reconnaître l'époque et le contexte dans lesquels l'auteur a écrit.

Prévoir une transition entre les deux grandes parties du devoir.

2^{ème} partie: rédaction d'une mise en scène (projet personnel)

Selon l'orientation du sujet, qui est identifiable en fonction du libellé de celui-ci, le candidat aura soit :

- A se conformer au document comme base à laquelle il s'attachera scrupuleusement (en termes de genre, de personnages et de scénographie) pour rédiger sa mise en scène.
- A dépasser le texte, pour laisser libre cours à l'imagination et la créativité. Dans ce contexte, le candidat devra décliner le genre dans lequel s'intègre sa production, ainsi que les personnages qu'il devra pouvoir créer.

Nb : quelle que soit l'orientation donnée, la rédaction d'une mise en scène répond aux questions suivantes : « que fait le personnage (incarné par l'acteur) ? » et « comment le fait-il ? ». Ce sont là, les caractéristiques des didascalies. En somme, rédiger une mise en scène ne consiste donc pas à rédiger un dialogue, mais plutôt à décrire ce que font les personnages, et comment ils le font. Confère la méthodologie qui est déjà en circulation dans les établissements. Elle se fait en intégrant la structure de l'action dramatique (évolution de l'action) à savoir : l'**exposition**, le **nœud** et le

dénouement (à ne pas confondre avec la *structure dramatique*, qui est définie comme les relations unissant les personnages dans leurs désirs et leurs rapports, et souvent représentée sous la forme d'un **schéma actantiel**).

3. **La Conclusion** répond à la problématique à travers les grandes lignes du projet personnel du candidat d'une part. D'autre part, une référence ou une citation peut être de mise pour ouvrir la réflexion (non indispensable).

Pour le sujet de type II (sollicite les qualités d'analyse et la culture théâtrale du candidat).

Longueur attendue du devoir : 2 à 3 pages au maximum.

A l'entame de l'harmonisation du sujet de type II, les remarques ont été formulées sur la mauvaise qualité des images de cette épreuve d'une part, et sur le fait que celles-ci ne rendent pas compte de la réalité politique et socioculturelle du Gabon. L'invitation a donc été faite aux élaborateurs à s'approprier ces orientations pour les prochaines sessions d'examen.

1. **L'Introduction** comportera trois (3) éléments nécessaires suivants :

- La phrase introductive qui contextualise le sujet
- **La présentation des documents** : Il s'agit de situer chaque document par rapport à l'œuvre (si possible, car cette situation est fonction du niveau de culture de l'apprenant.). On peut se limiter à dire ceci : « *ce document est la représentation de la scène 1 de l'acte 2 dans la pièce Le Misanthrope* ».

Par exemple :

* **Situation du 1^{er} passage par rapport à l'œuvre** (*si possible*) Dans cette œuvre, ce passage représente la scène 1 de l'acte 2 de la pièce Le Misanthrope, une satire qui critique les mœurs de la cour. L'auteur y dépeint les mœurs mondaines dans ce qu'elles ont de plus hypocrites.

* **Situation du 2^{ème} passage par rapport à l'œuvre** (*si possible*) : Dans cette œuvre, ce passage représente la scène 2 de l'acte 1 de la pièce Britannicus, une tragédie qui met en scène des personnages historiques de l'Antiquité romaine : l'empereur Néron (37-68), sa mère, Agrippine, et son beau-frère, Britannicus, ainsi qu'un personnage fictif, Junie. La pièce raconte comment Néron, fraîchement arrivé au pouvoir, se débarrasse de la tutelle de sa mère et assassine son rival, Britannicus, après avoir enlevé la fiancée de ce dernier, Junie. Jugée trop immorale à l'époque en raison de sa fin pessimiste, la pièce fut sévèrement critiquée. Britannicus est, en effet, une des tragédies les plus noires de Racine.

- **L'annonce du plan** : il est toujours décliné en deux parties, à savoir l'analyse documentaire d'une part, et le choix argumenté d'un des documents, qui dégage le parti pris de mise en scène (*cette partie est plus courte que la 1^{ère}*)

2. **Le développement** comprend deux parties : l'analyse documentaire, et le choix argumenté d'un des documents, qui dégage le parti pris de mise en scène.

1^{ère} partie : analyse documentaire : L'analyse des documents se fait l'un après l'autre (Il s'agit de traiter chaque image : un paragraphe par document).

Dans la présentation du document, on retrouve :

- Le(s) nom(s) du metteur en scène, la date de la mise en scène et le lieu.
 - Présentation des personnages et auteurs (si possible) qui interprètent : cf légende du document.
 - Description et interprétation de l'image ; (espace, lumière, costume...)
- NB ; ne pas se perdre dans les détails, mêler description et interprétation, cf model proposé par l'harmonisateur.

= » Transitions qui mènent à l'analyse du 1^{er}, puis du 2^e document.

= » Transition qui mène à l'argumentation d'un document choisi parmi les deux proposés par le sujet.

2^{ème} partie: choix argumenté d'un des documents (dégagement du parti pris de mise en scène ; cela requiert une forte **culture théâtrale du candidat**).

= » *Introduction partielle qui indique clairement quel document on a choisi et qui annonce la raison de ce choix.*

Choisir le document qui vous semble le plus riche, c'est-à-dire, parlant, pertinent ou éloquent dans le type de mise en scène dégagé, puis faire une justification argumentée de ce choix (parti pris de mise en scène).

Plus courte que la première partie. Il s'agit de choisir un des documents, de justifier pourquoi le metteur en scène a opté pour tel type de mise en scène (mise en scène picturale ou psychologique), sachant que le choix du type de mise en scène est fonction de la qualité du public.

La mise en scène picturale renvoie au "tape à l'œil" (décor, costume, lumière, son). Il est réservé au grand public, constitué de Monsieur et Madame tout le monde. Par contre, la mise en scène psychologique est réservée à un public élitiste, ces intellectuels qui viennent pour voir comment l'autre intellectuel (le dramaturge) solutionne à sa manière un problème de société. Pour ces derniers, le théâtre répond à un problème de la société.

Définition de parti pris de mise en scène :

= » *Au théâtre, avoir un parti pris est le fait de faire un choix entre la mise en scène picturale et la mise en scène psychologique. Le metteur en scène est aidé dans ce choix par l'idéologie à laquelle il appartient, l'époque où la pièce est située, etc. Dégager le parti pris de mise en scène consiste, pour l'analyste ou le candidat, à indiquer cette prise de décision, puis à donner son point de vue sur cette mise en scène où le metteur en scène privilégie une option pour des raisons pratiques, artistiques ou autre, afin d'arriver à ce qu'il veut produire comme effet.*

3. Conclusion

- Retracer le parti pris de mise en scène qui répond à la problématique soulevée par le document, en soulignant la force du document choisi.
- Ouvrir la perspective sur une autre pièce, une thématique proche, un spectacle, une citation de l'auteur...

Fait à Libreville, le lundi, le 09 juillet 2018